

Méthodologie pour élaborer un emploi du temps Cycle 3 (semaine de 24 heures)

On retire 5 minutes par heure pour prendre en compte les 2 heures de récréation équitablement.

Domaines disciplinaires	Horaire officiel annuel sans récréations	Horaire officiel annuel avec récréations	Horaire Officiel Hebdomadaire Sans récréations	Horaire officiel Hebdomadaire avec récréations	Exemple de répartition hebdomadaire
Français	288 h	264 h	8 h	7 h 20	7 h 20
Mathématiques	180 h	165 h	5 h	4 h 35	4 h 35
Education physique et sportive	108 h	99 h	11 h	10 h 05	2 h 45
Langue vivante	54 h	49.5 h			1 h 25
Sciences expérimentales et technologie	78 h	71.5 h			2 h 00
Culture humaniste - pratiques artistiques et Histoire des arts - Histoire-Géographie – Instruction civique	78 h 78 h	71.5 h 71.5 h			2 h 00 2 h 00

Pour réussir à respecter l'emploi du temps, il faut prévoir des temps de régulation, bilan, projets, mise en place des ateliers de remédiation ...

A partir de là, on peut regrouper certaines disciplines pour donner de la cohérence :

- traiter un sujet d'histoire, de géographie ou de sciences sur une semaine, une quinzaine ou plus
- utiliser les heures d'éducation physique + éducation artistique pour une rencontre sportive, une activité spécifique (voile, natation, équitation ...), une visite de musée ... et « récupérer » ensuite les heures prises sur l'autre domaine.

On peut prévoir des étiquettes selon les durées (voir exemple ci-joint)

On peut afficher l'emploi du temps avec ce système d'étiquettes en grand format dans la classe et ainsi pouvoir le moduler selon les projets tout en respectant le quota d'heures obligatoires selon les disciplines.

9 h				
9 h 30				
10 h				
10 h 30				
11 h				
11 h 30				

13 h 30				
14 h				
14 h 30				
15 h				
15 h 30				
16 h				

30'	30'	30'	30'	30'
35'	35'	35'	35'	35'
40'	40'	40'	40'	40'
45'	45'	45'	45'	45'
15'	15'	15'	15'	10'
				10'
15'	15'	15'	15'	5'
				5'